

Tarifs et modalités de paiement

Tarifs par Quotient Familial à télécharger en bas de page

60% pour un QF inférieur à 500 €

30 % pour un Qf compris entre 501 € et 700 €

10 % pour un QF compris entre 701 € et 900 €

[Le HangArt](#)

Enfants, Etudiants, Demandeurs d'emploi

Tarifs pleins 2025-2026

Musique

- Eveil musical – Atelier Initiation Musicale (Moyenne et grande section - CP) : **164 €**
- Formation Musicale seule (à partir de 7 ans) : **211 €**

FORFAIT DEBUTANT

- Formation Musicale + instrument débutant (aspirant) ou "EDI : Ensemble de découverte instrumentale" (de 7 à 10 ans) : **330 €**

FORFAIT CURSUS

- Formation Musicale(Solfège rythmique pour les élèves en batterie) + Instrument (1er & 2nd cycle) + Pratique collective (à partir de 8 ans) : **440 €**
- Instrument ou chant seul (Dispense de FM obligatoire) : **323 €**
- Atelier Chant'Ado ou MAO (Musique assistée par Ordinateur) maximum 6 élèves : **219 €**

Théâtre

- Enfants, préados et adolescents : **158 €**

Arts plastiques

- Enfant (primaire) 1h : **183 €**
- Adolescents (collège/lycée) 1h30 : **226 €**

Adultes

Tarifs 2024-2025

Forfait musical adultes

- Formation Musicale + instrument + pratique collective : **533 € (672 € hors territoire)**
- Instrument seul adultes : **391 € (492 € hors territoire)**

Arts plastiques adultes

- 1 stage (9 h) : **52 €**
- 2 stages (18 h) : **94 €**
- 3 stages (27 h) : **129 €**
- 4 stages (36 h) : **161 €**

Tarifs communs

Chorale adulte, Chorale enfants, orchestres, ensembles, tutorat musical : **35 €** (Gratuit pour les élèves inscrits en FM, chant ou instrument)

Participation d'une personne à un projet occasionnel (maximum 1 journée) : **12 €**

Accompagnement Amateur ponctuel (l'heure en individuel) : **24 €**

Accompagnement Amateur ponctuel (l'heure en collectif) : **8 €**

Location d'instruments - montant par instrument et par élève :

- Elèves résidants sur le territoire de Roche aux Fées Communauté : **44 €**
- Elèves non domiciliés sur le territoire de Roche aux Fées Communauté : **151 €**

Dans le cas où le locataire n'effectue pas la révision annuelle obligatoire, un forfait de révision de 126 € lui sera facturé (ce montant comprend : la révision, le déplacement et la mise à disposition d'un agent).

Modalités de paiement

Adhésion familiale obligatoire (annuelle) : 22 €

Facturable lors d'une désinscription post rentrée (hors cours d'essai)

Paiement trimestriel. Chèques-vacances acceptés.

Réduction par Quotient Familial sur les frais de scolarité :

- 60% pour un quotient familial inférieur à 500.
- 30% pour un quotient familial compris entre 501 & 700.
- 10% pour un quotient familial compris entre 701 & 900.

Les réductions par quotient familial ne s'appliquent que pour un montant annuel individuel (hors adhésion) supérieur à 36 €.

Pour bénéficier de ces réductions, veuillez fournir impérativement une attestation de votre quotient familial avant le 30 septembre délivrée par votre C.A.F.

Abattement sur tarif annuel par mois d'absence (due à une impossibilité majeure et sur présentation de justificatifs, par tranche de 3 cours) : - 10 %

À télécharger

Fichier

[tarifs_par_quotient_familial_25-26.pdf](#) (.pdf - 775.98 Ko)